

Séance du 26 mai 2011

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 20 mai 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, MM. Soroste, Jaussaud, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Dumas à M. Jaussaud ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Gibaud-Gentili à M. Etchegaray ; Mme Boé à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Etcheto ; Mme Loupien-Suarès à M. Soudre.

**SECRETARE** : Mme Doucet-Joyé.

Mme Touraton présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET** : CULTURE ET PATRIMOINE – Médiathèque municipale – Acceptation du don de la bibliothèque taurine de Monsieur Claude Popelin.

Le prix « Claude Popelin », institué en 1982 par l'association Claude Popelin en mémoire du grand revistero français disparu en 1980, et destiné à couronner le meilleur lidiador de la temporada française, est remis depuis l'année 2002 par la Ville de Bayonne, dans le cadre de la Feria de l'Atlantique.

Pour conforter encore davantage les liens qui unissent Bayonne, première ville taurine de France, à la mémoire de ce prestigieux aficionado, Madame Dominique Segond, fille de Claude Popelin, a souhaité faire don à la Ville de Bayonne de la bibliothèque personnelle du célèbre auteur français.

Composé de 177 titres, parmi lesquels figurent des romans, ouvrages et revues spécialisées en langues française et espagnole, ce don constitue une opportunité rare d'enrichir le fonds tauromachie de la médiathèque déjà constitué de 400 ouvrages catalogués et d'une centaine de documents écrits et photographiques.

Les ouvrages seront répertoriés comme « Fonds Popelin » afin de permettre à un large public de le consulter à la médiathèque du centre-ville.

Il est demandé au conseil municipal d'accepter ce don, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants et remercier, au nom de la Ville, Madame Segond.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.